



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 octobre 2023
(OR. en)

13569/23
PV CONS 44
JAI 1230

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Justice et affaires intérieures)
28 septembre 2023

AFFAIRES INTÉRIEURES

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 13087/23.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

13259/1/23 REV 1

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document indiqué ci-dessus, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption. Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX AFFAIRES INTÉRIEURES

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Pacte sur la migration et l'asile¹



Rapport sur l'état des travaux

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence sur les progrès accomplis dans les négociations interinstitutionnelles concernant les différents dossiers dans le cadre du pacte sur la migration et l'asile (règlement sur les procédures d'asile, règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, règlement sur le filtrage et proposition modifiée de règlement Eurodac), ainsi que sur l'état d'avancement des négociations concernant le règlement visant à faire face aux situations de crise.

4. Divers

néant

Activités non législatives

5. Coopération avec l'Amérique latine pour lutter contre la criminalité organisée et le trafic de drogue

12884/23

12838/23

État d'avancement

¹ À titre exceptionnel, en présence des pays associés à l'espace Schengen.

6. Asile et migration: dimension extérieure¹² 12990/1/23 REV 1
Échange de vues
7. Conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine
a) Décision d'exécution du Conseil prorogeant la protection 13228/23
temporaire introduite par la décision
d'exécution (UE) 2022/382
(Base juridique: article 4, paragraphe 2, de la directive
2001/55/CE du Conseil
du 20 juillet 2001)
Accord politique 12901/23 **R-UE**
b) Sécurité intérieure³
État d'avancement
8. Divers 13013/23
2^e conférence euro-arabe sur la sécurité des frontières
(EABSC 2023)
(Porto, 15 et 16 novembre 2023)
Informations communiquées par le Portugal



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission

R-UE Document classifié RESTREINT UE/EU RESTRICTED

² Les agences de l'UE Frontex, Europol et l'AUEA ont été invitées pour ce point.

³ Les agences de l'UE Frontex et Europol ont été invitées pour ce point.